

PROVINCE DE LIÈGE – ARRONDISSEMENT DE LIÈGE
CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE DE FLÉRON

Conseil de l'action sociale

Extrait du registre des délibérations de la séance du lundi 11 mai 2026

Présents : Madame JOYEUX, Présidente ;
MM.GALLUZZO, RENETTE, DELTOUR, KOERFER, LEGROS-COLLARD,
BADERT, BODET, NULLI, WILMET, Membres ;
Madame BALLESTRIN, Directrice générale du CPAS – Secrétaire.
Monsieur ANCION, Bourgmestre.

Excusés : Madame QUANTEN, Membre.

CAS20260511.3

Organes - Arrêt du tableau de préséance

LE CONSEIL,

Vu la loi du 8 juillet 1976 organique des centres publics d'action sociale telle que modifiée;

Vu sa délibération du 08 septembre 2025 (CAS20250908.8) arrêtant le règlement d'ordre intérieur des organes;

Vu sa délibération du 15 décembre 2025 (CAS20251215.6) modifiant le règlement d'ordre intérieur des organes sur remarques de Monsieur le Gouverneur;

Vu sa délibération du 9 décembre 2024 (CAS 20241209.01) procédant à l'installation des membres du conseil, MM JOYEUX, GALLUZZO, RENETTE, DELTOUR, KOERFER, LEGROS-COLLARD, JESUS SUAREZ, BODET, NULLI, WILMET);

Vu sa délibération du 13 janvier 2025 (CAS 20250113.01) procédant à l'installation de Madame QUANTEN;

Vu la délibération du jour (CAS 20260511.01) procédant à l'installation de Monsieur Daniel BADERT,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ARRETE,

Article 1er

Le tableau de préséance du conseil est établi comme suit :

1. Madame Christine JOYEUX, Présidente
2. Monsieur Brieux GALLUZZO
3. Monsieur Benoît RENETTE
4. Madame Chantal DELTOUR
5. Madame Evelyne KOERFER
6. Madame Stéphanie LEGROS-COLLARD
7. Monsieur Daniel BADERT
8. Madame Stéphanie BODET
9. Monsieur Italo NULLI
10. Monsieur Eric WILMET
11. Madame Lydie-Anne QUANTEN

Article 2

Copie de la présente délibération sera communiquée à Madame la cheffe de bureau administrative pour suites utiles.

Article 3

La liste des décisions prises en cette séance, dont la présente, sera transmise dans les dix jours au collège communal en application de l'article 112 § 1er de la loi du 8 juillet 1976 organique des centres publics d'action sociale.

Par le Conseil,

La Directrice générale,
(sé) Corinne BALLESTRIN.



La Présidente,
(sé) Christine JOYEUX.

Pour extrait conforme,

La Directrice générale du CPAS,
Corinne BALLESTRIN



La Présidente,
Christine JOYEUX